



DIFFUSION INTERNE

- Métier : tous
- Destinataires : BF, Secteur Poste, SD, Coordonnateurs, Formateurs
- Objet : CNSST La Poste
- Suivi par : Thierry Roux, Christophe Brune et Monique Garreau

Cher(e)s Camarades,

Une CNSST La Poste s'est tenue le 7 octobre dernier par Teams ayant pour ordre du jour :

1. Point d'actualité Coronavirus :
 - Situation des personnes vulnérables
 - Résultats de l'étude CO²
2. Information sur la conduite du diagnostic pour l'actualisation de la liste des fonctions pénibles.
3. Dispositif d'écoute et de soutien psychologique :
 - bilan 2020 et 1er semestre 2021
4. Politique Handicap.

Les supports de présentation et documents divers figurent en pièces jointes.

Les Organisations Syndicales non membres de la CNSST sont toujours présentes.

En amont, FO avait questionné la direction par mail. Voici ci-après, les questions/réponses données en séance :

- A l'ODJ figure « Résultats de l'étude CO2 », nous aurions souhaité qu'un document préparatoire nous soit communiqué en amont de notre CNSST. En

effet, c'est un sujet que FO a évoqué lors d'un mail en date du 8 février 2021 (en PJ) et qui nous apparaît très important pour la SST des postier(e)s.

Réponse : le document est en cours de finalisation et vous sera communiqué pour la prochaine CNSST (en décembre).

· FO souhaite savoir où en est votre réflexion concernant le recyclage des masques distribués aux postier(e)s, alors qu'une offre commerciale est proposée par La Poste aux entreprises (cf. mail FO du 10 février 2021 en PJ).

Réponse : nous n'avons pas avancé, c'est compliqué car les règles d'achat de La Poste sont contraignantes (cahier des charges plus complexe que pour Recygo), c'est dans les mains de la direction des Achats Groupe.

· FO attend des précisions de votre part sur la mise en place du passeport prévention qui s'imposera à La Poste par la loi du 2 août 2021 (article 6).

Réponse : nous travaillons à l'analyse et attendons les décrets d'application. Le sujet et les orientations seront évoqués lors d'une prochaine CNSST. Une instance paritaire doit être créée, elle doit se mettre en place et doit être approuvée par décret, ce qui devrait prendre 1 an. La mise en œuvre devra intervenir au plus tard en octobre 2022.

· La Poste sera-t-elle en mesure de répondre à l'obligation de montage des pneus hivers qui s'imposera le 1^{er} novembre prochain dans 48 départements ?

Réponse : normalement tous les véhicules des départements concernés sont déjà équipés de pneus Michelin 4 saisons conformes. Les EVRP et le plan intempéries traitent ce sujet.

· Vous aviez évoqué la possibilité de reclassement de postiers à l'accueil des sites VLP parisiens. Je ne vois que des prestataires, où en est ce projet ?

Réponse : cela a été fait pour Brune et l'institut du management puis le projet a été stoppé.

· Vous aviez dérogé à vos propres textes (BRH en PJ) au plus fort de la crise sanitaire en acceptant que des organisations syndicales non membres de la CNSST La Poste y participent. Pouvez-vous nous indiquer jusqu'à quelle date cette dérogation s'appliquera ?

Réponse : le fonctionnement de la CNSST devrait évoluer.

· Enfin, est-ce que la DRHRS Groupe, Valérie DECAUX, a prévu de participer à nos travaux et donc honorer de sa présence la CNSST LP prochainement ?

Réponse : elle participera à une prochaine CNSST, notamment pour évoquer le passeport prévention.

FO évoque également les sujets suivants :

- Le projet SURF va changer le rattachement administratif des Assistants Sociaux pour passer des DAST au SGS, alors qu'un CTN s'est prononcé le 25 juin 2021 !
 - Réponse : la mise en œuvre interviendra 1 an après, les rattachements managériaux et les localisations sont inchangés.
- Qu'en est-il de la CDSP de la filière prévention ?
 - Réponse : travaux en cours, CDSP en novembre puis CNSST.
- Inquiétude du personnel quant au flex-office qui va impacter Brune et Lemnys.

1. Point d'actualité Coronavirus :

- Situation des personnes vulnérables : rappel du nouveau décret et de l'accord signé à La Poste.
- Résultats de l'étude CO² : étude cet été, 50 préveteurs équipés de boîtiers, 117 sites mesurés, 317 espaces divers et variés, ½ journée par espace, mesures de l'air extérieur effectué avant, préconisation d'aération de 5 mn/heure. Résultats : 73% des espaces sont correctement aérés, 32% ne le sont pas. Mesures à prendre : maintenance VMC, s'assurer de la distanciation physique de 2 mètres dans les espaces de pause. Des mesures seront effectuées après corrections. Le dossier complet sera présenté lors d'une prochaine CNSST.

FO rappelle son alerte en date du 8 février 2021 sur le sujet (mieux vaut tard que jamais). Comme des mesures ont été effectuées au Lemnys (y compris RIE), FO demande et obtient que des mesures soient effectuées après que le flex-office soit déployé.

2. Information sur la conduite du diagnostic pour l'actualisation de la liste des fonctions pénibles

« L'objectif de l'information de la CNSST :

-Partager les enjeux de la révision de la liste des fonctions pénibles à La Poste prévue dans l'Accord « La Poste engagée avec les postiers » pour l'attribution de jours de repos supplémentaires

-Présenter les modalités de réalisation du diagnostic »

FO intervient déjà pour indiquer que l'attribution des JPS fait souvent l'objet de requêtes car des « oublis » sont constatés.

FO, d'habitude, est pour la réalisation de diagnostics et de mesures mais là en l'occurrence, l'objectif n'est que pour « l'attribution des JPS » ! FO craint que la liste ne soit réduite ce qui ferait faire des économies dans la dette sociale. FO rappelle que la liste des fonctions pénibles a aussi un impact sur les modalités des TPAS.

FO est particulièrement dubitative sur cette démarche et rappelle que nous sommes pour le progrès social et non la régression sociale !

3. Dispositif d'écoute et de soutien psychologique (ELEAS) : bilan 2020 et 1er semestre 2021

Chaque année FO apprécie cette restitution de l'activité du dispositif et particulièrement ce bilan de l'année 2020, marquée par la crise sanitaire et les confinements.

Nous apprécions également les données chiffrées sur 4 ans, ce qui permet une mise en perspective et donc d'observer les variations d'une année sur l'autre.

L'année 2020 se caractérise par une prépondérance des problématiques personnelles versus problématiques professionnelles les années précédentes.

Si la plupart des résultats étaient prévisibles, on peut noter un bon "score" par rapport aux autres entreprises sur l'item "isolement professionnel".

En revanche, les problématiques de violences conjugales et de scolarité à domicile sont en augmentation.

Les premiers résultats de 2021 confirment la tendance 2020, tant en nombre d'appels que sur les thématiques abordées.

Lire le document de présentation pour une analyse plus fine.

La direction envisage, en 2022 probablement, une communication à l'attention des postier(e)s qui rappellera l'existence de ce dispositif d'écoute.

4. Politique Handicap

Le document présenté donne une vision positive et enjolive quelque peu la réalité postale.

FO rappelle que le BRH associé à l'accord est sorti très tardivement (juin 2021) et que, lors de la commission de suivi du 6 avril 2021, FO a mentionné tous les points négatifs de la mise en œuvre de l'accord.

FO indique que si la crise sanitaire peut fournir certaines explications à de mauvais chiffres, en revanche le nombre de licenciements lui n'a pas baissé !

En 2020, 98 personnes BOE ont été recrutés dont 31 ont été cdisées. 11 font suite à des CDD et des contrats en alternance. **L'objectif de 165 personnes n'est pas atteint.**

"Des mesures exceptionnelles pour faire face à la crise sanitaire :

Un dispositif d'écoute psychologique a été adapté aux sourds signants pour leur donner le choix du mode d'accès au psychologue (via traducteur ou directement)" : Ce dispositif n'est pas apparu du fait de la crise sanitaire. Il est prévu dans le cadre de l'accord 2019 – 2022 !

La tenue des CRME est toujours problématique. Une enquête CRME sera effectuée l'année prochaine.

Concernant la réattribution de la RLH versée par l'AGEFIPH aux établissements, 30 dossiers ont été déposés.

50 prêts travaux ont été accordés : FO demande des précisions, les AS sont-elles associées, quelle procédure ? Embarras de la direction, montage en cours pour les AS, c'est le service logement, les délégués logement...

Concernant les formations, FO intervient pour dire que les chiffres sont trop bas, notamment sur la formation au handicap des CHSCT.

Sur le e-learning « égalité professionnelle », FO indique : manque de fluidité, rupture de liens avec sortie inopinée, l'ergonomie est perturbante (boutons pour accéder à la page suivante pas au même endroit).

Les achats auprès du secteur adapté et protégé : c'est le seul poste ayant dépassé l'objectif mais nous ne nous en plaindrons pas. Cela aide des personnes en situation de handicap.

Enfin, FO a rappelé l'importance des CHSCT et des CNSST à La Poste. Ces instances ont tenu un rôle essentiel dans les différentes phases de cette crise

sanitaire. Il faudra s'en rappeler dans les négociations à venir pour la mise en place des CSE.

Prochaine CNSST LP le 14 décembre prochain.

Amitiés syndicalistes.